PROCES-VERBAL : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 9 JANVIER 2023 A 20H30.

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Lemainville, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Sébastien DAVILLER, Maire.

Présents: Mme MONIN Marie-Noëlle.

Mrs PEIGNIER Régis - SOMMA Laurent - Gérard FLEURY - GENOT Bruno - GEGOUT Stéphane.

<u>Absents excusés</u>: Mme Natacha HOTTE qui a donné son pouvoir à M. Sébastien DAVILLER – M. Sylvain MAILLARD qui a donné son pouvoir à M. Régis PEIGNIER – M. Mickaël DUSSAUCY qui a donné son pouvoir à M. Laurent SOMMA et M. Mickaël VIARD.

Mme Marie-Noëlle MONIN a été nommée secrétaire.

Délibération N°001/2023 : « RECOMPENSE « Diplômés ».

Il est décidé à l'unanimité que les jeunes diplômés jusqu'au niveau BAC et qui solliciteront la commune par courrier, avec une copie du diplôme, recevront une carte cadeau de 30 euros, après convocation pour la remise en mairie.

<u>Délibération N°002/2023</u>: « TARIFICATION DES FUTURS LOGEMENTS COMMUNAUX »

Le maire expose au conseil municipal les conditions pour la tarification des futurs logements communaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'annoncer un prix de 8,5€/m2. Prix fixé pour une durée de 5 ans.

<u>Délibération N°003/2023</u>: <u>« DEMANDE DE SUBVENTON « DSIL » « TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE LA MAIRIE EN LOGEMENTS ET D'UN HANGAR » 2023 AUPRES DES SERVICES DE LA PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE ».</u>

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), programme 2023.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

<u>Délibération N°004/2023</u>: <u>« DEMANDE DE SUBVENTON « DETR » « TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE LA MAIRIE EN LOGEMENTS » 2023 AUPRES DES SERVICES DE LA PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE ».</u>

Pour des travaux de transformation de la mairie en logements pour un montant total de 722 594€/HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), programme 2023.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

<u>Délibération N°005/2023</u>: <u>« DEMANDE DE SUBVENTON « DETR » « TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN HANGAR COMMUNAL EN MAIRIE » 2023 AUPRES DES SERVICES DE LA PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE ».</u>

Pour des travaux de transformation d'un hangar en logements pour un montant total de 420 982€/HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), programme 2023.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

<u>Délibération N°006/2023</u>: <u>« DEMANDE DE SUBVENTON « FONDS VERT » « TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE LA MAIRIE EN LOGEMENTS ET D'UN HANGAR » 2023 AUPRES DES SERVICES DE LA PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE ».</u>

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), programme 2023.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

<u>Délibération N°007/2023</u>: « <u>DEMANDE DE SUBVENTON</u> « <u>TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE LA MAIRIE EN LOGEMENTS ET D'UN HANGAR » 2023 AUPRES DES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ».</u>

Pour des travaux de transformation de la mairie et d'un hangar en logements pour un montant total de 1 143 576€/HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- De solliciter l'attribution d'une subvention auprès des services du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, programme 2023.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

<u>Délibération N°008/2023</u>: « <u>DEMANDE DE SUBVENTON</u> « <u>TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE LA MAIRIE EN LOGEMENTS ET D'UN HANGAR » 2023 AUPRES DES SERVICES DE LA CARSAT ».</u>

Pour des travaux de transformation de la mairie et d'un hangar en logements pour un montant total de€/HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), programme 2023.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

<u>Délibération N°009/2023</u> : : <u>« DEMANDE DE SUBVENTON « TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE LA MAIRIE EN LOGEMENTS ET D'UN HANGAR » 2023 AUPRES DES SERVICES DE LA REGION GRAND EST ».</u>

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

• De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), programme 2023.

bastien DAVILLER

• D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

Questions diverses:

- Suivi des « Maillons »
- Feux d'artifices famille Roussel
- Stationnement des véhicules de société.

Clôture de la séance à 22 h 30

Le secrétaire de séance,

Marie-Noëlle MONIN

3